

Les membres du collectif pour la préservation du littoral de la Malconche ont décidé de soutenir une procédure de recours en cas d'arrêté préfectoral à venir concernant l'implantation de filières à cet endroit. Cette action serait conduite notamment par la Mairie de Saint-Georges d'Oléron et l' [UNAN](#) -CM (15 associations dont l' [Association des plaisanciers de La Rochelle](#) ). [GL]